HEBDOMADAIRE PUBLIÉ LE JEUDI
Tous les jours
sur www.LaLettreA.fr

LA LETTRE A
LA LETTRE DE TOUS LES POUVOIRS

DEPUIS 1978
N°1785
PARIS, LE 20 JUILLET 2017

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

Action publique
Quand le départ de Pierre de Villiers trouble les amis de Macron →P.2

Stratégies d'entreprises
Les sociétés d'expertise entre deux eaux chez Veolia eau France →P.5

Journalistes & médias
Sursaut de créativité pour les newsmagazines →P.8

CIGARETTES : CONTRE L'ENFUMAGE DES FABRICANTS, BRUXELLES S'IMPOSE EN BIG BROTHER

Le passage du paquet de cigarettes à 10 euros - la plus forte hausse jamais imposée en France - relance les opérations d'influence menées par l'industrie du tabac. Les cigarettiers **British American Tobacco** (BAT) et **Philip Morris International** (PMI) redoublent d'activité pour retarder au maximum cette hausse. Le fabricant américain vient d'ailleurs d'embaucher **Laurent Doraï**, ex-directeur adjoint de **Claude Bartolone** à l'Assemblée nationale, comme directeur des affaires publiques. Ce dernier, comme ses collègues de BAT, brandissent la menace d'une flambée du commerce parallèle, argument auquel Bercy se montre d'ordinaire sensible. Ces positions, traditionnelles celles des multinationales du tabac, sont pourtant de moins en moins audibles, alors que se prépare à Bruxelles la mise en place d'un système européen de lutte contre le marché noir (LLA n°1780).

Billard à trois bandes. Dans le plus grand secret, une petite équipe de la **Direction générale de la santé** (DGS) à Bruxelles, dirigée par le polonais **Filip Borkowski**, finalise la réglementation sur la traçabilité des cigarettes en Europe. Le projet de loi, qui sera divulgué en septembre, met la **Commission européenne** sur les braises : longtemps soupçonnée de complaisance vis-à-vis de l'industrie du tabac, les experts européens ont fait l'objet de nombreuses opérations d'influence. Ils ont ainsi été encouragés, via divers canaux, à imposer la mise en place de timbres fiscaux proches de ceux commercialisés par le leader suisse du secteur **Sicpa**, bête noire des cigarettiers, avant de découvrir la manip' dans la presse luxembourgeoise en 2014. Car ce choix leur avait été recommandé par le cabinet de conseil **Eurogroup Consulting**, mandaté par Bruxelles, lequel avait sous-traité son étude à un ex-cadre dirigeant de… Sicpa !

L'œil d'Impala. Le groupe suisse, spécialiste mondial de la traçabilité sur les produits fortement taxés - alcool, cigarettes - est très actif sur le marché français. Représenté par **Yves Trevilly** (LLA n°1770), ex-lobbyiste de BAT, Sicpa se livre à un combat sans merci pour s'imposer face à **Inexto**, filiale d'**Impala** lancée par **Jacques Veyrat**, ex-président du **Groupe Louis-Dreyfus**. L'industriel français est présent depuis 2011 sur le marché de la traçabilité avec son groupe **Arjo Solutions**, concurrent direct de Sicpa. Ce dernier a déjà un pied dans les usines de cigarettes, depuis qu'il a racheté le système d'identification *Codentify*, conçu par et pour les majors du tabac mi-2016. Cette position de prestataire lui vaut le soutien des fabricants de cigarettes, et la défiance des ONG anti-tabac.

Atos en Big brother ? Dans ce contexte, les experts de la DGS européenne entendent marquer leur neutralité technologique pour s'éviter tout soupçon de favoritisme. L'équipe, qui s'appuie sur un rapport du cabinet espagnol **Everis** en juin, planche sur la mise en place d'un *Big brother* européen des fabricants du tabac. Ceux-ci ne pourraient plus choisir leurs prestataires pour la traçabilité : ils leur seraient imposés par chaque Etat-membre en fonction d'un cahier des charges. Toutes les données sur les paquets de tabac seraient ensuite centralisées au niveau européen, permettant à la Commission de surveiller les flux. Ce système commun de surveillance permettrait de visualiser les circuits d'approvisionnement transfrontalier, notamment dans les zones détaxées comme Andorre, traditionnellement favorisées par les majors du tabac. Tout en ouvrant un nouveau marché sur lequel se positionne le groupe **Atos**, dont le représentant **Eric Lequenne** était auditionné le 12 juillet par les eurodéputés de la commission environnement et santé. Celui-ci a validé la faisabilité d'un système centralisant les données à l'échelle européenne, plaidant pour que sa gestion soit confiée à une entreprise du Vieux-Continent plutôt qu'américaine. ●

OCTAVE BONNAUD

Mouvements

LUCIE BROTO

Lucie Broto, directrice du marketing pour la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique de **Withings**, prend du galon chez **Nokia**. Le groupe finlandais a racheté cette société spécialisée dans les objets connectés en 2016 et l'a intégrée à sa branche **Nokia Technologies**. Lucie Broto a pris en juin la direction du marketing e-santé pour la même zone géographique du groupe finlandais.

JESSICA CHETBOUN

Jessica Chetboun, consultante en affaires publiques du cabinet de lobbying **Rivington**, qui vient de voir partir une autre de ses collaboratrices chez *Contexte* (LLA n°1762), rejoint le groupe **La République en marche !** (LREM) à l'Assemblée nationale. Cette habituée du Palais Bourbon sera conseillère politique aux côtés d'**Augustin Boulot**, d'**Adrien Duguet** et d'**Hugo Oillic** pour faire le lien avec les comités LREM en région.

OLIVIER DECARD

Collaborateur au Sénat de **François Grosdidier** et président de l'**Association des collaborateurs de sénateurs** (ACS), qui regroupe les assistants de droite et du centre, **Olivier Decard** va rejoindre le département affaires publiques de **Flixbus**, compagnie de cars longue distance qui a surfé sur l'ouverture de nouvelles lignes décrétées par la loi d'**Emmanuel Macron** (LLA n°1783).

JULIE BURGUBURU

L'ex-directrice adjointe de **Bernard Cazeneuve** à Matignon, **Julie Burguburu**, mène campagne pour prendre la tête de la très convoitée **Direction des affaires juridiques** (DAJ) du ministère des armées pour y remplacer **Claire Landais**. Elle devra toutefois surmonter le handicap d'avoir travaillé au côté du farouche opposant à **Emmanuel Macron** qu'était l'ancien premier ministre.

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

QUAND LE DÉPART DE PIERRE DE VILLIERS TROUBLE LES AMIS DE MACRON

Inéluctable, la rupture entre Pierre de Villiers et le chef de l'Etat, sur fond de querelles budgétaires, suscite des interrogations.

C'est peu dire que certains conseillers défense, qui ont suivi de près ou de loin l'élaboration du programme d'**Emmanuel Macron**, ont été surpris par sa gestion de l'affaire **Pierre de Villiers**, chef d'état-major des armées poussé à la démission alors qu'il venait d'être renouvelé par l'Elysée le 30 juin (LLA n°1773). Sur la question du timing, l'annonce d'une coupe budgétaire à 850 millions € par **Gérald Darmanin** - trois jours avant le défilé militaire du 14 juillet - avait tout pour mettre le feu aux poudres.

Elle interroge sur la gestion de l'agenda politique de l'Elysée sur ces questions sensibles, mission qui incombe normalement à son secrétaire général **Alexis Kohler**. Au-delà du symbole lié à la fête nationale, l'empressement de l'exécutif à régler rapidement cette question budgétaire prend le contre-pied de la méthode de **Jean-Yves Le Drian**, dont une bonne partie du cabinet avait nourrit le programme défense du candidat (LLA n°1776). Avant même le premier tour, le ministre avait opéré un gel budgétaire d'un montant de 2,7 milliards d'euros en avril, laissant au prochain gouvernement le soin de le trancher en novembre. Certes, ce type de mesure visait, sous **François Hollande**, à faire patienter Bercy, donnant le temps au ministre breton de remporter les arbitrages et de libérer tout ou partie de ces crédits en fin d'année, invoquant le surcoût des opérations extérieures. Une communication autour du maintien ou non de ce gel au cœur de l'été aurait probablement moins heurtée la Grande muette.

D'autant plus que sur ces questions, Pierre de Villiers et le candidat Emmanuel Macron semblaient en phase. Ce dernier avait repris l'idée d'une revue stratégique - confiée à l'eurodéputé **Arnaud Danjean** - pour nourrir la prochaine loi de programmation militaire, jugée plus réactive que la rédaction d'un nouveau Livre blanc, inventaire incontournable des besoins de l'armée en début de quinquennat (LLA n°1728). ●

Macron appelle à l'Elysée l'ex-garde du corps d'Hollande

Alexandre Benalla, en charge de la sécurité de François Hollande puis d'Emmanuel Macron, va seconder le chef de cabinet de l'Elysée.

Pour coordonner les déplacements présidentiels, comme lors du 14 juillet, **Emmanuel Macron** vient d'employer comme chargé de mission **Alexandre Benalla** (LLA n°1784). Cet officier de réserve de la gendarmerie, qui a été garde du corps du chef de l'Etat pendant la campagne, va seconder le chef de cabinet **François-Xavier Lauch**. Celui-ci avait déjà assuré la sécurité de **François Hollande** en 2012 avant la victoire du candidat socialiste. Il a également monté, en avril 2016, la discrète **Fédération française de la sécurité privée** (FFSP), coquille vide inconnue des professionnels du secteur, aussi bien du **Conseil national des activités privées de sécurité** (CNAPS) que du **Syndicat national des entreprises de sécurité** (SNES).

L'entité, enregistrée au 91, rue du faubourg Saint-Honoré, vient d'être dissoute par l'intéressé. Par le passé, il avait déjà officié comme conseiller de la société de sécurité et de management des risques **Velours** entre 2012 et 2015, présidée par **Ouali Aberkane**, comme révélé par *Maghreb Confidentiel* (groupe **Indigo Publications**). ●

Pôle emploi dans le flou sur ses finances et son patron

L'établissement public n'a plus de visibilité sur son financement pour 2018.

Le retour à l'équilibre des comptes annoncé pour 2017 par **Jean Bassères** (LLA n°1754), DG de **Pôle emploi** depuis 2011, pourrait être plus compliqué que prévu. Ce denier, soutien d'**Emmanuel Macron** pendant la campagne, remettra en jeu son mandat fin octobre. Après un déficit de 89 millions d'euros en 2016, le service public de l'emploi a dû prendre sur ses fonds propres - à hauteur de 50 millions d'euros - pour financer une partie du plan de 500 000 formations lancé par **François Hollande**. La baisse attendue des dotations des régions devrait également avoir des conséquences sur ses finances.

Mais c'est surtout la nationalisation annoncée de l'**Unedic**, conjuguée à la baisse des cotisations chômage promise par le candidat Macron, qui remet en question l'ensemble du financement de l'établissement. Cette réforme avait été portée par **Thomas Cazenave** (LLA n°1776), bras droit de Jean Bassères à Pôle emploi, qui a largement nourri l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron sur le sujet. ●

L'Autorité de la concurrence, nouvelle arme des avocats

Habitués des recours au **Conseil d'Etat** et à la Cour de cassation, les avocats découvrent l'utilité de l'**Autorité de la concurrence**. Ainsi, l'association **Les Avocats entreprennent**, présidée par **Philippe Charles**, co-fondateur d'**AGN avocats**, compte la saisir pour avis sur les freins de la profession face aux experts-comptables et aux Legaltech. Le **Conseil national des barreaux** (CNB), dont **Pascal Eydoux** est à la tête, va faire de même au sujet de la publication d'une liste nationale des avocats par le ministère de la justice, prévue par l'ordonnance du 22 décembre 2016. Le CNB craint une concurrence entre robes noires, les critères d'inscription à cette liste lui échappant.

Bercy, muet comme une carpe sur les 60 millions € de l'Afer

L'association **SOS principes Afer**, présidée par **François Nocaudie** - pourfendeur du management de cette association d'épargnants partenaire d'**Aviva** -, a pu se réjouir d'obtenir enfin, fin juin, un courrier de Bercy dans le cadre du dossier relatif à la condamnation financière des anciens fondateurs de l'**Afer** au profit de l'Etat. Mais si la **Direction générale des finances publiques** (DGFIP) s'est fendue d'une réponse, elle est restée muette sur le fond, à savoir le devenir des sommes censées arriver dans les caisses de l'Etat à la suite du jugement du tribunal de commerce de 2006 à l'encontre des fondateurs de l'Afer. 60 millions € manquent toujours à l'appel sur les 92,5 millions € qui doivent être versés (LLA n°1729). Raison invoquée par les services du ministère de Bercy pour justifier ce silence : *"le secret professionnel"*...

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

La campagne à 15 millions € d'Hamon plombe les comptes du PS

Plus importants que prévus, les 15 millions € dépensés pour la campagne du candidat socialiste précipitent le parti dans la crise financière.

L'asphyxie budgétaire que traverse le **Parti socialiste** (PS) réserve chaque jour son lot de mauvaises surprises. Le trésorier du PS, **Jean-François Debat**, a annoncé devant le bureau national, le 17 juillet, que la campagne présidentielle de **Benoît Hamon** avait coûté 15 millions €. Conséquence : si l'Etat en remboursera la moitié comme prévu par la loi, le reste - près de 7 millions € - restera à la charge du parti. Cette note s'ajoute aux 18 millions € de pertes de subsides publics annuels liés aux mauvais scores des législatives.

Plusieurs pistes sont étudiées pour faire face à cette perte sèche. La plus sérieuse mène à la vente du siège de Solferino - estimé à 30 millions € - et à des licenciements parmi les 120 permanents, qui représentent 12 millions € de masse salariale. En complément, la nouvelle direction collégiale souhaite limiter le recours aux prestataires extérieurs, notamment sur le numérique. Dans le viseur : la société **Opérationnelle**, dirigée par **Gérard Obadia**, ami de l'ex-patron du PS **Jean-Christophe Cambadélis**, qui a réalisé le site du PS et celui de la **Belle alliance populaire** (BAP). La direction socialiste pense également à revoir la dotation accordée au **Mouvement des jeunes socialistes** (MJS), dont l'autonomie vis-à-vis du parti, instaurée par Benoît Hamon en 1996, pourrait être revue. ●

Assemblée : En marche ! noyauté par d'ex-conseillers PS

Une dizaine d'ex-collaborateurs socialistes occupent les postes clés du groupe pro-Macron.

La composition du groupe **La République en marche** (LREM) à l'Assemblée voit l'entrée en force d'ex-collabs socialistes. La direction du secrétariat général LREM est assurée par **Jérôme Taillé-Rousseau**, transfuge du groupe **Parti socialiste** (PS, LLA n°1783). Pour le suivi de la procédure parlementaire, trois ex-PS viendront seconder les députés : **Gentiane Monvoisin**, au Palais Bourbon depuis 1981, **Frédérique Vidal** et **Tatiana Paulange**, ex-collaboratrice de l'élue de gauche **Viviane Le Dissez**. Quant au conseiller à la commission des finances, le rôle a été confiée à **David Miodownick**, en poste sous la précédente législature. Il sera épaulé par **Julia Clavel**, qui est passée par le cabinet d'**Emmanuel Macron** à Bercy.

Idem pour le suivi des principales commissions, délégué à des conseillers de l'ex-majorité PS : **Eva Salomon** continuera sa mission à celle des lois, tout comme **Cécile Schou**, pour les affaires culturelles et l'éducation, qui n'est autre que l'ex-collab' de la députée PS **Hélène Geoffroy**. Aux commissions du développement durable et des affaires économiques, même système : **Alexis Prokopiev**, ex-conseiller du groupe écolo, en sera le coordinateur. Il sera assisté par **Cécile Augier de Lajallet**, ex-collaboratrice de l'élue PS **Audrey Linkenheld**, en charge des questions de logement, et **Nicolas Pelissier**, issu des rangs du groupe radical de gauche. Enfin, aux affaires étrangères, on retrouve **Erwann Calvez**, ex-collab d'**Élisabeth Guigou**. ●

La MGP investit 200 000 € dans la com'

Faute de véritables leviers politiques, la **Métropole du Grand Paris** (MGP) investit dans sa campagne de com'. La collectivité présidée par **Patrick Ollier** (**Les Républicains**) vient de dépenser plus de 200 000 € en objets promotionnels : stylos, bloc-notes, clés USB et même parapluies de golf... Les deux sociétés sélectionnées, à l'issue d'un appel d'offres, pour réaliser ces chefs-d'œuvre conceptuels sont **Europresent** et **Weematch**.

Larsonneur, veilleur du programme équipement des armées

L'élu de **La République en marche** (LREM), **Jean-Charles Larsonneur**, prend du galon au sein de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Le tombeur de la députée **Parti socialiste** (PS) **Patricia Adam** à Brest, qui présidait ladite commission lors de la précédente législature, a été nommé rapporteur du programme 146 consacré à l'équipement des forces. Il succède à **Jean-Jacques Bridey**, élu président de la commission. Le jeune diplomate, qui jugeait *"préoccupante"* la réduction du budget de la défense de 850 millions €, dans le *Télégramme* du 14 juillet, aura tout le loisir de mesurer les enjeux de cette décision à son nouveau poste...

Hamon n'exclut pas d'être premier secrétaire du PS

Benoît Hamon a beau avoir quitté le **Parti socialiste** (PS) en créant le **Mouvement du 1er juillet** (M1717), il continue de garder un œil attentif sur son ancienne maison (LLA n°1783). L'ex-candidat à la présidentielle entretient même le secret espoir de pouvoir remporter le congrès en mars 2018 face à l'absence de candidatures de poids qui semble se dessiner. Ses deux fidèles soutiens dans l'appareil socialiste, **Guillaume Balas** et **Régis Juanico**, veillent à entretenir les réseaux de l'ex-élu de Trappes en interne, ainsi qu'au sein du **Mouvement des jeunes socialistes** (MJS). Ce dernier a même intégré la nouvelle direction collégiale du PS composée de 16 membres représentants les différents courants de la rue de Solferino.

Focus

RAFFARIN, CHANTRE DE LA NOUVELLE ROUTE DE LA SOIE CHINOISE

Retiré de la vie politique française, l'ex-président de la commission des affaires étrangères du Sénat **Jean-Pierre Raffarin** ne l'est pas de la chinoise. L'ex-premier ministre, multirécidiviste des déplacements dans l'Empire du Milieu, conserve visiblement l'amitié de Pekin, qui l'a invité à l'occasion de son sommet de mai sur le projet *One belt, one road*. A son retour, il s'est fait le vibrant promoteur d'une intégration de la France à cette nouvelle route de la Soie lors d'un forum franco-chinois qui se tenait à Paris mi-juillet.

A ses côtés figuraient des patrons chinois et français, dont **Henri Giscard d'Estaing** (LLA n°1691), PDG du **Club Med**, présent avec un représentant de **Fosun**, actionnaire majoritaire du groupe de tourisme et premier conglomérat privé de Chine, **François Quentin**, PDG de **Huawei France**, et **Thomas Buberl**, DG d'**AXA**. Jean-Pierre Raffarin s'est prononcé pour l'adhésion de la France à ce colossal projet de développement des infrastructures sur les traces de l'ancienne route de la soie et dont la France serait comme le terminus après une traversée de 68 pays. Dans ce concert de félicités, seul le conseiller diplomatique du premier ministre **Edouard Philippe** et ex-consul de France à Shanghai, **Emmanuel Lenain**, s'est refusé à évoquer l'adhésion de l'Hexagone au projet de **Xi Jinping**, appelant les partenaires chinois à augmenter leurs investissements en France et à plus de réciprocité dans les échanges.

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

Tabac : Philippe coupe le prix de la cigarette en trois

L'augmentation du prix du paquet de cigarettes (de 7 à 10 €) divise la ministre de la santé **Agnès Buzyn** et Bercy, qui s'inquiète des risques d'une explosion des achats transfrontaliers (voir p.1). Le premier ministre **Edouard Philippe** s'apprête à couper la poire en trois : la piste d'une hausse lissée sur trois années à compter de 2018 - à raison de 1 € par an - tient la corde depuis une consultation interministérielle organisée par Matignon le 18 juillet. La présence de **Rodolphe Gintz**, directeur des douanes, au comité technique contre le tabagisme début juin au ministère de la santé, et sa promesse d'assister à ces réunions - que séchaient ses prédécesseurs - témoignent de la nouvelle implication de Bercy sur le sujet.

Surplus de l'armée : tout doit disparaître

Les armées font le vide dans leurs surplus, à l'initiative du précédent ministre **Jean-Yves Le Drian**. Parmi les dernières opérations menées : la reprise par le groupe américain **Atac** d'une soixantaine de chasseurs *Mirage F1*... La France est aussi prête à vendre à l'Inde une trentaine de *Jaguar* retirés du service depuis 2005, ainsi que des *Mirage 2000* stockés au cas où. La piste pourrait agacer chez **Dassault**, qui vendrait alors autant d'avions neufs en moins. Parmi les lots restant à saisir figurent une quarantaine de chasseurs *Super Etendard*, plusieurs dizaines d'hélicoptères *Gazelle* et d'avions d'entraînement *Alpha Jet*.

Clin d'œil

Farniente acide. Quelle députée **En marche !** a qualifié sa confrère **Paula Forteza** d'*"inexistante"* en commission *"comme si elle était à Nouméa assise sur une chaise longue"* ? ✉ *reactionclindoeil@lalettrea.fr*

Le clair-obscur des missions rémunérées du barreau de Paris

Sur les 3,5 millions € dépensés en 2016 pour des missions d'avocat par le barreau de Paris, seuls les noms et rémunérations d'onze d'entre eux sont rendus publics.

En matière de transparence, le barreau de Paris avance à géométrie variable. La publication le 10 juillet dans le *Bulletin du conseil de l'ordre* de la liste des avocats missionnés, en clair chargés de réfléchir aux problématiques de la profession et de leurs rémunérations, laisse songeur. Sur les 3,5 millions d'euros dépensés par le barreau en 2016, seules onze robes noires - ayant reçu au total un montant de 590 000 € -, ont accepté de rendre public le montant de leurs missions. La cagnotte des trois millions € restant a été partagée entre 128 autres avocats, sollicités chaque année ou de manière occasionnelle. Parmi eux, les mieux lotis sont d'anciens membres du Conseil de l'ordre ou du **Conseil national des barreaux** (CNB). Cette élite des robes noires, autour d'une trentaine de membres, rafle les trois quarts de la mise, soit 2,6 millions €.

Sur les questions de déontologie, couvertes à hauteur de 640 000 €, seule l'avocate **Christine Sigaut-Cornevaux** révèle avoir touché 72 000 €. En revanche, l'ex-président du puissant syndicat de l'**Union des jeunes avocats** (UJA), **Olivier Lagrave**, qui dirige la commission thématique, a préféré taire ses émoluments. Sur l'arbitrage, le coordinateur au barreau, l'avocat **Didier Dalin**, a quant à lui touché près de 138 000 €. Ironie de l'histoire : le directeur général des services du barreau, **Guillaume Roesch**, assure que les missions régaliennes concernent l'essentiel de la facture. Les *"missions non régaliennes"*, intitulées ainsi dans le document, s'élèvent quant à elles à près de 700 000 €. Le bâtonnier de Paris, **Frédéric Sicard**, rappelle que ces dépenses controversées ont baissé de 19% en deux ans. ●

Entourages

MARLÈNE SCHIAPPA : D'AMBIANCEUSE DES MEETINGS AU CŒUR DU POUVOIR

Chargée de l'égalité femmes-hommes, **Marlène Schiappa** est "simple" secrétaire d'Etat, contrairement à l'engagement de campagne d'**Emmanuel Macron** qui avait promis de consacrer un ministère de plein droit à ce sujet. Rattachée à Matignon, cette dernière compte sur ses bonnes relations avec le cabinet d'**Edouard Philippe** pour faire avancer ses dossiers. La blogueuse et écrivaine, qui s'est illustrée pendant la campagne par sa capacité à "ambiancer" les salles en première partie des meetings du candidat d'**En marche !** (EM) Macron, dispose également de points d'entrée à l'Elysée.

● **Son staff.** Son directeur adjoint de cabinet **Thomas Brisson**, ex-assistant parlementaire d'**Elisabeth Guigou**, est l'un des intimes de la blogueuse militante féministe. Elle l'a rencontré à la commission nationale d'investitures pour les législatives au sein de laquelle elle siégeait. Celui-ci a fait venir au poste de conseiller communication **Mathieu Pontécaille** - avec qui il travaillait chez **Jean-Michel Baylet**, alors ministre de l'aménagement du territoire (LLA n°1778) - et qui a longtemps été le conseiller en communication de **Jean-Marc Ayrault**, de la mairie de Nantes à Matignon. Au poste clé de cheffe de cabinet, **Amel Kefif** s'est installée aux côtés de la secrétaire d'Etat. Toutes deux ont œuvré ensemble au sein de son association **Maman travaille**, militant pour une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle. Conseillère en charge des droits de femmes, **Catherine Petit** occupait un poste similaire pour la précédente locataire du ministère, **Laurence Rossignol**, alors en charge de la famille et du droit des femmes. Elle y avait d'ailleurs croisé Marlène Schiappa, venue quelques mois au sein du cabinet de la ministre en 2016.

● **Ses mentors.** C'est le maire du Mans, **Jean-Claude Boulard**, qui a mis le pied à l'étrier à Marlène Schiappa en la nommant maire-adjointe chargée de l'égalité de la cité sarthoise. Au cœur des réseaux d'élus locaux de la macronie, **François Patriat**, président du groupe **La République en marche** (LREM) au Palais du Luxembourg fait également office de mentor. L'ex-rédactrice en chef de newsletters sur *Yahoo.fr* discute aussi régulièrement avec le sociologue **Jean Viard**. Spécialiste du temps libre et éditeur de **Stéphane Hessel** avant de rejoindre la campagne d'Emmanuel Macron, il connaît bien le père de Marlène Schiappa, l'historien **Jean-Marc Schiappa**.

● **Ses entrées à l'Elysée.** Celle qui a rejoint EM dès son lancement s'est rapidement imposée dans le premier cercle d'Emmanuel Macron. Elle est resté proche de plusieurs "macron-boys" comme **Sacha Houlié**, cofondateur des **Jeunes avec Macron** et désormais député de la Vienne, et de **Stéphane Séjourné**, influent conseiller politique à l'Elysée (LLA n°1784). Elle échange régulièrement avec **Ismaël Emelien**, conseiller spécial du président. Enfin, la secrétaire d'Etat revendique sa proximité avec le chef de l'Etat et n'hésite pas à pousser ses dossiers auprès de **Constance Bensussan**, conseillère égalité hommes-femmes au Château. ●

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

LES SOCIÉTÉS D'EXPERTISE ENTRE DEUX EAUX CHEZ VEOLIA EAU FRANCE

Le rôle des sociétés d'expertise dans le projet d'entreprise "*Osons 20/20 !*", lancé par le patron de Veolia eau France, va devoir être précisé en interne.

Le positionnement des sociétés d'expertise (**Majikan**, **Payboost**, **HomeFriend**, **M2ocity** - LLA n°1711) abritées au sein de **Nova Veolia**, filiale à 100% de la branche eau dirigée par **Frédéric van Heems**, sera abordé lors de la commission économique de **Veolia eau France** (VEF) prévue le 25 juillet. Mais il a déjà donné lieu à quelques escarmouches entre la direction et les représentants syndicaux de VEF lors du comité central d'entreprise de l'UES **Veolia Eau-Générale des Eaux** le 6 juillet. Au cœur des discussions : la contribution effective aux résultats de VEF de Nova Veolia dont le pilotage devrait être confié à **Claire Falzone-Allard**, jusqu'ici directrice du cabinet du PDG du groupe d'**Antoine Frérot**.

Pour Frédéric van Heems, ces entités sont des outils qui doivent contribuer à moderniser l'entreprise et à alimenter ses capacités d'innovation. Majikan, qui serait en voie de redressement après avoir été au creux de la vague (LLA n°1762), offre des outils de planification d'interventions et de travaux. HomeFriend doit permettre d'accélérer la digitalisation de la relation clients. Les services web fournis par **FluksAqua**, portail numérique dédié aux professionnels de l'eau et dont Veolia est l'actionnaire majoritaire (LLA n°1714), permettent au groupe de suivre les performances de 20 000 installations réparties sur tout le territoire via des tableaux de bord. Mais une analyse a été lancée en interne pour s'assurer que ces ex-"capsules" (LLA n°1688) répondent à ces besoins de modernisation. Un rapprochement est par ailleurs en cours entre **Homerider systems**, société spécialisée dans les compteurs intelligents, et M2ocity, opérateur télécoms dédié aux objets connectés (LLA n°1721), afin d'élaborer un nouveau type de télérelevé, indispensable à la différenciation des offres commerciales. ●

Billettique : Latour et Thales pansent leurs plaies

A la suite de l'échec de la reprise de RCS, le fonds d'investissement et l'industriel préparent le coup d'après.

Le PDG **Patrice Caine** semble presque en faire une affaire personnelle (LLA n°1774) : après le flop de la cession à **Latour Capital**, les activités billettiques de **Thales** vont être vendues et vite. En plus de l'arrivée de **Jean-Marc Reynaud** à sa tête (LLA n°1784), l'entité *RCS* - désormais quasi filialisée - a vu la supervision de sa reprise directement confiée à la direction transport et à celle de la stratégie. Mais l'onde de choc liée à l'échec de cette première tentative de vente a aussi des répercussions chez Latour Capital.

Le fonds, qui avait tablé sur une offre financière haute en espérant ensuite réduire ce montant lors des discussions avec Thales, en a été pour ses frais. La société avait engagé plusieurs centaines de milliers € en diverses prestations de conseil pour faire tomber RCS dans son escarcelle. Elle sort un peu groggy de ces mois de négociations avortées (LLA n°1775). L'associé-fondateur **Cédric Bannel**, largement impliqué dans la transaction, se trouve ainsi fragilisé en interne, tandis que son homologue **Philippe Leoni** prend, lui, l'ascendant. ●

L'international se rétrécit chez Engie

La direction des relations européennes et internationales du groupe voit sa voilure baisser, conduisant son patron à prendre le large.

Les effets collatéraux de *Calista* sur le management d'**Engie** se succèdent en cascade. Après avoir conduit à une révision des périmètres de la direction sûreté (LLA n°1780), puis de celle de la recherche (LLA n°1783), le plan de réorganisation massif des effectifs du siège engagé par le groupe (LLA n°1755) se traduit par un net redimensionnement de la direction des relations européennes et internationales.

L'entité est supprimée et transformée en un plus modeste conseil diplomatique de la direction générale. Ses effectifs, qui comptaient une petite quinzaine de collaborateurs, sont réduits à la portion congrue : trois personnes seront mobilisées pour faire fonctionner l'entité. Suivant la logique de *Calista*, les compétences qui lui revenaient sont laissées aux bons soins des *business units* du groupe dirigé par **Isabelle Kocher**. Première conséquence : son patron **Denis Simonneau** va donc quitter l'entreprise. Le diplomate, ex-dircab' de **Jean-Pierre Jouyet** au secrétariat d'Etat aux affaires européennes et toujours président du think-tank **EuropaNova**, avait endossé le rôle en 2009. ●

Le cercle d'éthique des affaires change de président

Le directeur éthique de **Thales**, **Dominique Lamoureux**, prend la présidence du **Cercle d'éthique des affaires** (CEA - LLA n°1626) pour trois ans, à la suite d'**Yves Medina** qui officiait depuis 2011. Quatre membres ont aussi fait leur entrée au conseil d'administration de l'association, lors de l'assemblée générale de juin : **Catherine Fauvel**, directrice déléguée au comité de déontologie d'**Orange**, **Xavier Guizot**, directeur *risks & compliance* de **Carrefour**, **Patrice Obert**, DG à l'éthique de la **RATP**, et **Stéphanie Scouppe**, adjointe déontologue de **La Poste**.

Publicis consultants : l'hécatombe continue

Pour la troisième fois en quatre ans, l'agence **Publicis consultants** s'apprête à couper dans des effectifs déjà sévèrement réduits (LLA n°1736). L'agence, filiale du groupe **Publicis**, vient de démarrer une procédure de consultation en vue d'un nouveau plan de départs volontaires. Une cinquantaine de personnes devraient être concernées.

Soldes d'été pour le lobbyiste Martin Lippmann

Le responsable des relations institutionnelles de la **Fédération française de la maroquinerie**, **Martin Lippmann**, n'hésite pas à faire profiter son carnet d'adresses de son savoir-faire en matière de lobbying parlementaire. Cet ex-responsable de l'**Union française de la bijouterie** propose à ses contacts, moyennant 50 euros, un fichier "qualifié" des 577 députés de la nouvelle assemblée !

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

CMA-CGM se féminise et éponge ses pertes

L'armateur marseillais revoit sa gouvernance en marge du départ de son deuxième actionnaire.

Mouvements capitalistiques, vente d'actifs et chute à la quatrième place du classement des transporteurs mondiaux : l'été 2017 s'annonce clé pour l'armateur **CMA-CGM** (4,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires). Dans ce contexte très réactif, le groupe a néanmoins vu son activité repartir vers le haut avec une nette reprise au premier trimestre. Après un exercice 2015 où le groupe n'a pas versé de dividendes aux actionnaires, CMA-CGM a rouvert les cordons de la bourse, distribuant 68 millions € à la famille **Saadé** et au groupe turc **Yildirim**, qui détient 24% du capital. Les 460 millions de pertes enregistrées en 2016 ont été absorbées par le report positif de 2015. La mise en vente des parts de Yildrim, confiée à la banque chinoise **China Citic**, pourrait ouvrir des voies à des candidats asiatiques (LLA n°1701). L'armateur marseillais est d'ailleurs proche du géant chinois **China Merchants Group**, notamment dans l'exploitation de terminaux portuaires.

L'assemblée générale a aussi féminisé le conseil d'administration. **Mathilde Lemoine**, *Chief economist* chez **Edmond de Rothschild** et administratrice de **Neptune Orient Lines** (NOL) - racheté par CMA-CGM (LLA n°1734) -, y remplace l'ex-secrétaire d'Etat aux transports **Dominique Bussereau**. **Véronique Saadé**, épouse à la ville du DG de CMA-CGM **Rodolphe Saadé**, **Sarah Salem** et **Peri Bilgiç**, qui représente l'actionnaire turc, y font leur entrée.

Renault-Nissan : la convergence à l'épreuve de Mitsubishi

La stratégie de la coentreprise, élargie à Mitsubishi, sur le véhicule électrique sera un bon indicateur de la capacité de Carlos Ghosn à piloter ce trio automobile.

Les synergies entre savoir-faire, marchés et usines de **Renault-Nissan** (LLA n°1778) et celles du japonais **Mitsubishi** - dont **Nissan** contrôle 34% du capital depuis fin 2016 - restent encore flous. Les salariés de l'alliance attendent le nouveau plan stratégique que **Carlos Ghosn**, patron de la firme au losange et de l'alliance, présentera en octobre. Néanmoins, en coulisses, la logique de convergence (fabrication, logistique, achats et RH), qui prévaut au sein du reste du périmètre de Renault-Nissan, se met déjà en place entre Mitsubishi et ses deux partenaires. Outre l'informatique, les achats ont ouvert le bal de ce rapprochement via **Renault-Nissan Purchasing Organization**, dirigée par **Véronique Sarlat-Depotte**.

Côté véhicule électrique, avec lequel **Renault** n'a commencé à gagner de l'argent que l'an passé, les industriels ont acté le principe d'une plateforme commune sans indiquer de date butoir. Mitsubishi étant réputé chez Renault pour être plus avancé sur ce segment que Nissan, cette annonce faite dans l'euphorie de l'entrée de Nissan au capital de Mitsubishi appellera des précisions. Outre le technocentre de Guyancourt (LLA n°1678), l'usine de Cléon, où sont conçus les moteurs électriques de Renault, devrait s'y intéresser de près.

La carotte télévisuelle de Drahi à la région Grand Est fait chou blanc

Une télé locale en échange d'un méga-marché… La proposition de **Patrick Drahi**, propriétaire d'**Altice**, pour convaincre la région Grand Est de lui attribuer la délégation de service public (DSP), relative à la construction du réseau FTTH (900 000 prises), a échoué. La collectivité présidée par **Philippe Richert** (**Les Républicains**) a confié le 13 juillet ce marché de 1,3 milliard € au consortium réunissant **NGE** et **Altitude infrastructure** avec le soutien de la **Caisse des dépôts et consignations**. Pourtant, le propriétaire de **SFR** - qui détient 49% de **NextRadioTV**, éditeur de **BFM** - avait tout tenté pour convaincre. Il était venu plaider sa cause en personne et avait proposé de créer, si SFR était retenu, une chaîne régionale BFM Grand Est !

Mode : les groupes français optent pour le camouflage

Pour vivre heureux, vivons cachés. A l'exception des enseignes de luxe (**Dior**, **Hermès**, **Kering**, **LVMH**), les entreprises françaises de l'habillement appliquent l'adage à la lettre : **Etam** quitte la bourse, tout comme **Kindy**, placé en liquidation. Depuis plusieurs années déjà, le pli est pris : des groupes comme **André** (devenu **Vivarte**) ou **Zannier** sont sortis de la cote - s'abstenant ainsi de devoir s'expliquer devant les analystes. En 2014, **Go Sport** a à son tour quitté la corbeille. Seule arrivée récente, celle de **Showroomprive** fin 2015 (LLA n°1704).

Merel tente d'assouplir Areva NP

Pour transformer **Areva NP** en société "agile", comme l'a promis le PDG du groupe **Bernard Fontana** à ses troupes en parallèle à l'annonce des nouvelles orientations stratégiques fin juin, le "Monsieur performance" du chaudiériste nucléaire, **Yves Merel**, doit mettre les bouchées doubles. Arrivé en février, le *senior executive vice president* dédié à l'excellence opérationnelle déploie donc à tous les étages un plan de performance censé simplifier les pratiques, améliorer la qualité, réduire les délais, etc. De quoi déstabiliser certaines strates hiérarchiques peu habituées au management transversal qu'il instaure.

Focus

MACRON IMPOSE UN FAUX DÉPART À TUNNEL EURALPIN LYON-TURIN

Les propos d'**Emmanuel Macron** du 1er juillet sur les infrastructures de transport ont fait l'effet d'une douche froide à **Tunnel Euralpin Lyon-Turin** (TELT, LLA n°1724), société publique franco-italienne chargée de construire ce tunnel ferroviaire de 8,3 milliards d'euros. Car le Lyon-Turin est également concerné par la "pause" annoncée par le président en vue de faire des économies, en matière de construction de lignes à grande vitesse. De fait, après plus d'un milliard € dépensé en études et travaux préparatoires, TELT espérait passer à la construction.

Le 21 juin, la société présidée par **Hubert du Mesnil** - aussi patron de l'**Institut de la gestion déléguée** (IGD) où siègent des groupes de BTP - s'est d'ailleurs livrée à un vaste exercice de communication à Lyon pour détailler la distribution d'ici 2019 de 5,5 milliards € de contrats au secteur des travaux publics. But : s'allier entreprises et élus locaux pour faire pression sur le nouvel exécutif. Las ! TELT devra patienter jusqu'au vote d'une loi prévue en 2018 listant les projets qui survivront. La société, dont les bureaux se répartissent dans cinq villes (Paris, Rome, Turin, Modane, et Chambéry), était pourtant fin prête : elle a changé de train de vie en vue du chantier. L'an dernier, ses dépenses opérationnelles ont crû de 70 millions €, passant à 160 millions €. Ses effectifs comptent par ailleurs désormais une centaine de personnes, soit 24 de plus qu'un an plus tôt…

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

Ankara et Paris reprennent leur coopération défense

En froid depuis les années 1990, les industriels français et turcs de l'armement se reparlent depuis quelques mois. Le missilier **Eurosam**, associant **MBDA** (LLA n°1770) et **Thales** (LLA n°1782), va développer une famille de missiles sol-air avec le turc **Aselsan**, qui recherchait justement des compétences dans ce domaine. Cette coopération pourrait faire grincer des dents en France. Aselsan taille déjà des croupières à l'industrie française sur des marchés d'armement, avec sa technologie moins coûteuse. La société **Rafaut** a aussi coopéré avec une entreprise turque locale pour développer avec elle un système d'emport d'armements air-sol.

Réaction en chaîne pour Spie ICS et Sogeti

La filiale de services numériques du groupe **Spie ICS** (ex-**Spie Communications**) et **Sogeti** ont fait la razzia, fin juin, sur l'infogérance des systèmes d'information des centres du **Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives** (CEA) installés à Marcoule (y compris Pierrelatte) et à Cadarache. L'informatique scientifique, industrielle et d'entreprise, de même que les télécommunications, soit l'équivalent de 6 800 utilisateurs sur les deux sites, sont tombées dans leur escarcelle pour la somme de 32,4 millions €. Conclu pour un an, le contrat est reconductible deux fois.

Clin d'œil

Un petit mot avant de partir. A quel syndicat, qui l'a interpellé récemment sur le comportement d'un gestionnaire d'actifs, **Gérard Rameix** a-t-il promis de répondre avant de quitter ses fonctions de président de l'**Autorité des marchés financiers** (AMF) à la fin du mois ? ✉ *reactionclindoeil@lalettrea.fr*

Le pouls de Groupe ADP mis sous monitoring

Le patron du groupe aéroportuaire, Augustin de Romanet, et son bras droit, Edward Arkwright, vont devoir accélérer la maîtrise des coûts pour tenir leurs objectifs.

Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, les actionnaires de **Groupe ADP**, au premier rang desquels figure l'Etat via l'**Agence des participations de l'Etat** (APE), comptent en 2017 sur le versement d'un dividende de 2,64 € par action (contre 2,61 € en 2015). Or 2016 a laissé des traces, quand bien même le premier trimestre de cette année s'est clos sur une hausse de 1,8% du chiffre d'affaires à 700 millions d'euros. L'activité générale a quasi-stagné l'an passé (hausse de 0,4% de l'ebitda), l'immobilier a chuté de 0,8% et les activités aéronautiques, qui n'ont progressé que de 0,5%, ont subi de plein fouet les répercussions des attentats terroristes. Les achats dans les boutiques ont aussi fait du surplace (+0,7%). Si **Emmanuel Macron** a annoncé, le 3 juillet, une levée de l'état d'urgence pour l'automne, la persistance d'un contexte sécuritaire européen difficile pourrait empêcher durablement l'entreprise de se refaire une santé en 2017, alors qu'elle doit investir un peu plus de trois milliards € sur le périmètre régulé, en vertu du contrat de régulation économique signé avec l'Etat pour la période 2016-2020 (LLA n°1741).

Sans révision des objectifs, le plan d'économies mis en place en 2016 au niveau d'**ADP SA** risque de se durcir d'ici la fin de l'année. La direction veut abaisser ses charges opérationnelles par passager de 11,30 € en 2016 à 10,70 € en 2020. Pour y parvenir, elle a décidé de faire de la maîtrise des coûts salariaux et de l'emploi un de ses leviers d'action. Au niveau groupe, les effectifs devraient d'ailleurs passer à l'horizon 2020 de 6 656 à 6 100 personnes. Près de 20% des salariés ayant plus de 55 ans, cela devrait aider la DRH **Alice-Anne Médard** à atteindre ce but, sans lancer de plan de départ volontaire. ●

Entourages

LES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS RESSERRENT AUSSI LES RANGS DANS LES ETI

Même si elle reste moins spectaculaire que dans les pays anglo-saxons, la démocratie actionnariale gagne du terrain en France. Les joutes médiatiques autour des affaires **Muddy Waters/Casino**, **Phitrust/Accor**, **TCI/Safran**, Bercy/**Renault** ou encore les contestations des avis de conformité rendus par l'**Autorité des marchés financiers** (AMF) sur l'offre publique d'achat (OPA) d'**Eurosic** sur **Foncière de Paris** ne sont peut-être que l'arbre cachant la forêt. L'activisme actionnarial monte désormais en puissance dans les ETI cotées tandis qu'Internet bouleverse la donne avec la multiplication de sites web dédiés et de forums fermés, réservés au suivi d'une ou plusieurs initiatives collectives parfois en justice.

● **CIAM et ADAM toujours bien positionnés.** **Colette Neuville**, présidente de l'**ADAM** (Association de défense des actionnaires minoritaires) a lancé des actions en justice contre les caisses régionales cotées du **Crédit agricole** après la cession, en février 2016, des 25% détenus par le groupe bancaire dans ses antennes régionales. L'association reste aussi mobilisée sur les suites de l'OPA de **XPO Logistics** sur **Norbert Dentressangle** et sur la foncière **Selectirente**. **Anne-Sophie d'Andlau** et **Catherine Berjal**, du fonds d'arbitrage **Charity Investment Asset Management** (CIAM), sont consultées pour relayer les grands dossiers d'activisme, mais elles restent focalisées sur les cas **Eurodisney** et **Altice**, actuellement devant la justice. Leurs griefs concernent les liens financiers entre sociétés mères et filiales de ces deux groupes. Quant à **Fabrice Rémon**, ex-consultant d'**Image 7** à la tête de **Gouvernance en action**, il réapparaît sur l'affaire **Hi-Média/HiPay** (LLA n°1727).

● **Flopée de regroupements.** Plusieurs centaines d'actionnaires de **Futuren** (ex-**Theolia**), emmenés par l'**Association de défense des actionnaires de Theolia** (ADAMT) présidée par **Samy Chalah**, viennent de déposer un recours contre l'avis de conformité de l'AMF sur l'OPA d'**EDF énergies nouvelles** qu'ils jugent insuffisante. La défense des petits porteurs de **SoLocal** lors de sa recapitalisation et l'activisme de **RegroupementPPLocal**, **SolocalEnsemble** et **Actionnaires de SoLocal**, sert aussi d'exemple sur plusieurs dossiers. Ils sont environ 300 chez **Sequana** regroupés au sein de l'**Association des actionnaires minoritaires de Sequana** (ASAMIS), qui revendique 9,7% du capital. En cours de création, les **Actionnaires minoritaires de CGG Veritas** (AM CGG), avec une centaine de membres, ne veulent pas d'une recapitalisation trop dilutive. Enfin, de petits porteurs se sont regroupés dans la crainte d'un retrait de la cote à prix cassé de **Graine Voltz** et **Eurofins Cerep**.

● **Un regain "d'activisme" chez les avocats.** Comme **Dominique Schmidt** ou **Alain Géniteau**, avocats de prédilection de l'ADAM, certains cabinets n'ont pas peur de défendre les minoritaires. De nouveaux noms font ainsi surface : **Julien Visconti** du cabinet **Visconti & Grundler**, qu'on retrouve sur les dossiers **Eurodisney**, **Altice-SFR** ou **Radiall**, **Sophie Vermeille** ex-**DLA Piper** qui a servi de catalyseur sur l'affaire SoLocal, ainsi que **Dominique Stucki** du cabinet **Avistem** (**Altamir**, **Alcatel**, **EDF**).

Exemplaire destiné exclusivement à Annette LAHALLE - Abonné n°AA032057

SURSAUT DE CRÉATIVITÉ POUR LES NEWSMAGAZINES

En dépit des difficultés traversées par les hebdomadaires d'information, quelques lancements de titres sont en vue.

Alors que la famille des newsmagazines souffre du trop-plein de titres, **Julien Mendez**, ancien chargé de la gestion des participations publiques au sein du cabinet d'**Emmanuel Macron** quand ce dernier était encore à Bercy, cherche à lever des fonds pour créer un magazine hebdomadaire à dimension européenne. Il vient de fonder en toute discrétion sa société **Polaris News**. Quant à l'éditeur **Laurent Beccaria**, il a annoncé pour janvier la sortie de l'*Ebdo*. Il se veut sans publicité et dense comme la revue *XXI*. Mais vendu moins de quatre euros l'exemplaire et visant un lectorat de 100 000 acheteurs, il risque d'avoir du mal à atteindre l'équilibre économique.

Pendant ce temps, d'autres dirigeants du secteur sont à la peine. **Olivier Mégean** a cédé la présidence du *Point* au directeur de publication et animateur éditorial du journal, **Etienne Gernelle** (LLA n°1770). La cause ? Le retour des pertes, les opérations publicitaires spéciales n'étant plus au rendez-vous depuis la retraite de **Cyrille Duval**, prédécesseur d'Olivier Mégean (LLA n°1679). **Yves de Chaisemartin**, PDG de **Marianne SA**, voudrait ouvrir un nouveau guichet de départs pour conforter la sortie de *Marianne* du redressement judiciaire. Quant aux nouvelles formules de *L'Obs* et de *L'Express*, elles semblent avoir épuisé leur potentiel avant d'avoir produit le moindre effet bénéfique. A l'automne, le supplément *L'Express styles* pourrait disparaître. Même *Valeurs actuelles* ne semble plus porté par son statut d'irréductible opposant au gouvernement. ●

Le CSA à la remorque de l'Europe

La révision de la directive européenne sur les services de médias audiovisuels pourrait encourager une remise à plat en France de la loi de 1986 sur ce sujet.

Les plateformes numériques finiront-elles par rentrer dans le champ de la régulation du **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) à la faveur d'une actualisation de la loi de 1986 sur l'audiovisuel ? Son président **Olivier Schrameck** peut déjà se réjouir des avancées obtenues au niveau européen. La discussion en trilogue entre le **Conseil de l'Europe**, la **Commission européenne** et le Parlement sur la révision de la directive sur les services de médias audiovisuels (SMA) devrait déboucher sur la publication d'un avant-projet d'ici Noël et sur un texte définitif au premier semestre 2018.

Mais l'actuel vice-président de la **European Regulators Group for Audiovisual Media Services** (Erga, LLA n°1673) devra modérer son enthousiasme. L'extension du champ d'application du texte européen aux plateformes de partage de vidéos et aux réseaux sociaux comme **Periscope** d'**Apple** ou **Facebook live** s'appliquera *"quand la fourniture de contenus audiovisuels [constituera] "une part essentielle" du service fourni"*.

Cette subtilité risque de constituer une brèche dans laquelle pourraient s'engouffrer les avocats et lobbyistes travaillant pour les géants du web (**Google**, **Apple**, **Facebook** et **Amazon**) et autres plateformes numériques. Même si le Parlement européen a obtenu l'élargissement du concept de stockage à celui de mise à disposition de contenus dans le cas des plateformes de partage de vidéos, sa victoire semble dérisoire face aux efforts de ces acteurs pour garder leur statut d'hébergeur, sans endosser la responsabilité éditoriale correspondante. ●

Denis Olivennes déroule le tapis rouge à ses associés régionaux

Patron de la presse chez **Lagardère active**, **Denis Olivennes** vient de mener une opération séduction auprès de ses partenaires régionaux, tous conviés au siège de la société à Levallois-Perret. But de la manœuvre ? Retisser des liens après l'annonce du prochain retrait de *Version femina* (LLA n°1776), de *La Dépêche* et de *Midi libre*. **Catherine Roig**, qui va prendre à la rentrée le relais de **Constance Poniatowski**, partie chez **Rollin publications**, a présenté une nouvelle formule plus soucieuse de proximité.

La presse fait le siège de la rue de Valois

Submergée de demandes d'audience de la part de multiples organisations professionnelles de la presse depuis sa nomination, **Francoise Nyssen** (LLA n°1777) les a obligées le 12 juillet à se rassembler pour un rendez-vous unique accordé en compagnie de **Marc Schwartz**, directeur de son cabinet, et de **Martin Ajdari**, à la tête de la **Direction générale des médias et des industries culturelles** (DGMIC). Habituée au fonctionnement plus consensuel du **Syndicat national de l'édition**, la ministre de la culture aurait préféré que les journaux parlent d'une seule voix, ce qui n'a pas été le cas.

Guillaume Riccobono, seul maître à bord

Guillaume Riccobono, fils de **Bernard Riccobono**, fondateur du groupe d'impression éponyme, vient de reprendre l'intégralité du capital de l'entreprise. Son père lui a cédé les rênes après avoir construit un acteur incontournable pour les quotidiens nationaux. Le groupe s'implante désormais à l'international (LLA n°1769).

France télévisions veut sa cybercuirasse

France télévisions (LLA n°1779), qui a subi en avril 2015 une fuite de données organisée par des pirates informatiques, veut renforcer sa cyberdéfense (LLA n°1781). Des tests d'intrusion et audits de sécurité seront confiés à **Orange Cyberdefense**, **Cassidian Cybersecurity** et **Amossys**. Les deux premiers et **Cogiceo** assureront des actions de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information. **Digital Security** (groupe **Econocom**) interviendra, lui, sur le conseil en matière de continuité d'activité et de cybersécurité.

Abonnement annuel

1 025 €
46 NUMÉROS
- L'édition en ligne
- Les alertes par e-mail
- Les archives depuis 2007
- L'application mobile

LA LETTRE A est éditée chaque semaine par Indigo Publications.
▸ Directeur de publication : **Maurice BOTBOL** ▸ Directeur de la rédaction : **Philippe VASSET**
▸ Rédactrice en chef : **Marion DEYE** (deye@LaLettreA.fr)
▸ Chefs de rubrique : **Emmanuelle SERRANO** et **Octave BONNAUD** ▸ Journaliste : **Louis CABANES**
▸ Tél: 01 44 88 54 94 ▸ Fax: 01 44 88 57 33 ▸ www.LaLettreA.fr

© 2017- Reproduction interdite dans tout format, papier ou électronique

▸ ISSN: 1151-1540 ▸ Commission paritaire: 1220 W 90643
▸ Maquette conçue par Rampazzo & associés
▸ **Autres publications**: PresseNews, Intelligence Online, La Lettre du Continent, La Lettre de l'Océan Indien, Maghreb Confidentiel, Africa Energy Intelligence, Africa Mining Intelligence, Africa Confidential (éd.française).

indigo publications
L'intelligence des faits

142, rue Montmartre
75002 Paris
Tél: + 33 1 44 88 26 10
info@indigo-net.com
www.Indigo-net.com